Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 084-200040442-20251003-D2025-93-DE

Accusé certifié exécutoire

Luberon Monts de Vaucluse

AGGLOMÉRATION

République française 2025/... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Décision 2025/93 portant approbation de la modification n°2 du lot n°3 au marché 25EATX01 « Travaux d'aménagement de la place Cabassole »

Le Président de la Communauté d'Agglomération Luberon Monts de Vaucluse,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L. 5211-10 ;
- Vu le Code de la Commande Publique ;
- Vu la délibération du conseil communautaire n°2020/57 en date du 23 juillet 2020, modifiée par délibération n°2021/68 en date du 27 mai 2021 et par délibération n°2024/124 en date du 26 septembre 2024 accordant au Président délégation pour toute décision concernant la préparation, la signature, l'exécution (notamment les modifications de marché) et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant inférieur aux seuils des procédures formalisée en vigueur lorsque les crédits sont prévus au budget;
- Vu la décision n°2025-62 en date du 21 mai 2025 portant approbation de la modification n°1 du lot n°3 du marché 25EATX01 « Travaux d'aménagement de la place Cabassole » ;
- Vu le marché n°25EATX01 « Travaux d'aménagement de la place Cabassole » passé en groupement de commande avec la commune de Cavaillon et notamment le lot n°3.

Considérant qu'il convient de modifier le marché de la façon suivante :

- → de réaliser des travaux supplémentaires rendus nécessaires par l'exécution du marché. (Suppression de 4 branchements et reprise du réseau impasse chapeau rouge)
- → d'ajouter des prix nouveaux au bordereau des prix unitaires.
- → de prolonger la durée du marché de deux mois.

Considérant que cette modification engendre une hausse de 9 131.00 € HT soit 13.91 % du cout initial et que le cout total du marché s'élève à 443 573.00 € HT soit 532 287.60 € TTC.

Décide,

Article 1:

La modification n°2 du marché, ci-annexée est conclue avec la société MIDI TRAVAUX (mandataire) dans les conditions décrites au présent rapport.

Il est précisé que la présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la communauté d'agglomération ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.



République française 2025/... Département de Vaucluse – Arrondissement d'Apt

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Article 2:

Toutes les dispositions du contrat auxquelles la présente modification de marché ne déroge pas demeurent inchangées et rigoureusement applicables jusqu'à la fin du marché.

Article 3:

Madame la directrice générale des services de la communauté d'agglomération et Monsieur le responsable du SGC d'Avignon sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 4:

Ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Vaucluse.

Fait à Cavaillon, le 03/1/2025

Le Président,

Gérard DAUDET



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE₁₀

AVENANT N° 2

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE

Monsieur Le Président 315. Avenue de Saint Baldou 84300 - CAVAILLON Tél: 04 90 78 82 30

B - Identification du titulaire du marché public

MIDI TRAVAUX (mandataire) 4900 Chemin des Châteaux 84300 - CAVAILLON SIRET: 340 239 219 00017

Email: marchés@miditravaux.fr Tél: 04 90 71 64 52

SEREHA (Co-traitant 1) 2 Chemin du génie 69 200 VENISSIEUX SIRET: 850 420 332 00015

Email: info@sereha.fr Tél: 04 78 04 66 82

C - Objet du marché public

Objet du marché public:

Travaux d'aménagement de la Place Cabassole et de rénovation de Bâtiment pour la création d'une halle commerçante sur la commune de Cavaillon

Date de la notification du marché public : 13/02/2025

Nota : Démarrage de la période de préparation de chantier à compter du 17/02/2025 pour une durée de 2 semaines.

- Durée d'exécution du marché public : 6 mois
- Montant initial du marché public :

Taux de la TVA: 20% Montant HT: 389 405,00 €

Montant TTC: 467 286,00 €

Montant du marché public avec avenant 1 validé le 19 mai 2025 :

Taux de la TVA: 20%

Montant HT: 434 442,00 €

Montant TTC: 521 330,40 €

D - Objet de l'avenant
Modifications introduites par le présent avenant :
Travaux supplémentaires avec intégration de prix nouveaux à savoir :
 PN 11 : Suppression de 4 branchements sur Agricole Perdiguier : 5 600 €ht PN 12 : Reprise du réseau impasse Chapeau rouge : 3 531 €ht
TOTAL : 9 131,00 € HT Selon devis détaillé de l'entreprise joint en annexe à la présente
Incidence financière de l'avenant :
L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
☐ Non ⊠ Oui
Montant de l'avenant :
■ Taux de la TVA : 20%
Montant HT : 9 131,00 €
 Montant TTC: 10 957,20 €
 % d'écart introduit par l'avenant 1 + 2 par rapport au marché initial : 13.91% (arrondi à 2 décimales)
Nouveau montant du marché public :
Taux de la TVA : 20%
 Montant HT: 443 573,00 €

Incidence de l'avenant sur les délais :

Montant TTC : 532 287,60 €

Non \boxtimes Oui (2 mois supplémentaires soit 8 mois au total)

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature /
LEONAND Donal President	2/10/2021	MIDITRAVAUX 4900 Chemin des Châteaux LES VIGNERES - 84300 CAVAILLON 791, 04 90 71 94 92 = Fax 04 90 76 13 06

^(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A: Carulla , le 3/7/17025

Signature (représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

C. Dandet

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :							
Le titulaire signera la formule ci-dessous :							
	« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »						
	A, le						
	Signature du titulaire,						
■ En cas d'anyoi en lettre recor	nmandé avec accusé de réception :						
	postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)						
(came, dance of cause ravio as recognism,	social, acto of orgino par io actions as managed participations of actions and actions are supplied to the control of the cont						
En cas de notification par voie électronique :							
(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)							
3/10/2025							
	MIDITRAVAUX 4900 Chemin der Châteaux						
	LES VIGNERES - 84300 CAVAILLON						
	Tél. 04 90 71 64 52 - Fax 04 90 76 13 06						







DEVIS Nº M25090630

Affaire: AVENANT N°2 PLACE PHILIPPE CABASSOLE

Suivie par: URBAIN JOTRAND

A CAVAILLON, le 30 septembre 2025

LMV

LUBERON MONTS DE VAUCLUSE 315 AVENUE DE ST BALDOU

84300 CAVAILLON

Monsieur,

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-après, nos meilleures conditions.

Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Montant HT
Suppression branchement Agricole Perdiguier, ce prix comprend: - Le terrassement - Le dégagement des réseaux existant - La suppression du branchement EP - L'étancheité du réseau chemisé. - Le remblaiement en GNT0/20 - Le Compacatge Reprise du réseau impasse chapeea rouge, ce prix comprend: - Le terrassement - La dépose du réseau existant Ø 400 - La fourniture et pose d'un tuyau PVC Ø400 avec son lit de pose et enrobage avec du gravillon naturel de tranchée	FT	4.00	1 400.00	5 600.00
- Le remblais en GNT 0/20 - Le compactage	ML	7.00	315.00	2 205.00
Création d'un regard coulé en place 50*50	U	1.00	450.00	450.00
Raccordement dans regard existant	U	1.00	250.00	250.00
Fourniture et pose d'un regard 600*600 125 kn avec vérin y compris remplissage en béton	U	1.00	626.00	626.00



SUITE DEVIS NºM25090630

MONTANT H.T.

9131.00 €

T.V.A. 20 %

1826.20 €

MONTANT T.T.C.

10957.20 €

JU Devis valable 2 mois.

Conditions de paiement :

- acompte de 30% à la commande,

- le solde à réception de facture.

Les travaux ne pourront démarrer qu'après réception du présent devis signé.

Nous vous remercions de votre aimable consultation et dans l'attente de vos ordres, veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinquées.

Daniel LEONARD Président

Jotrand URBAIN Conducteur de Travaux Bon pour acceptation des travaux, des conditions de paiement et des conditions générales de ventes inscrites au verso.



